

RESEAU DE MEDIS-SEMUSSAC

Population desservie par ce réseau : 4432 habitants.

Commune(s) concernée(s) : MEDIS - SEMUSSAC -

ORGANISATION DU CONTRÔLE

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine qui relève de la compétence de l'Etat, est exercé depuis le mois d'avril 2010 par l'Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes ; en Charente-Maritime, par le service Vigilances et Sécurité de l'Environnement et des Milieux de La Rochelle. Les prélèvements d'eau et les analyses sont réalisés par le Laboratoire d'Analyses Sèvres Atlantique (LASAT), agréé par le Ministère de la Santé.

Le nombre d'analyses effectuées dépend de la population desservie. Sur l'année 2010, 18 prélèvements (428 paramètres recherchés) ont été réalisés sur ce réseau de distribution. Le bilan annuel présenté dans cette fiche s'appuie sur ces résultats d'analyses qui doivent respecter des exigences de qualité définies par le Code de la Santé Publique, en application de directives européennes.

*La distribution de l'eau est assurée par la C.E.R.
Ce réseau appartient au Syndicat Intercommunal de MEDIS.*

Origine de l'eau - Le RESEAU DE MEDIS-SEMUSSAC est alimenté par le(s) captage(s) suivant(s) :

CHAUVIGNAC à CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET - SAINT-PIERRE à ROYAN - MARCHE DE GROS à ROYAN - LA BOURGEOISIE-B1 et B2 à SAUJON -

Ces captages bénéficient de périmètres de protection déclarés d'utilité publique.

Bactériologie Les analyses bactériologiques consistent à rechercher des germes témoins de contamination fécale. Le chlore est utilisé pour désinfecter l'eau et la protéger d'une éventuelle contamination microbienne avant distribution aux abonnés.

En 2010, l'eau distribuée est d'excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des analyses effectuées sur le réseau.

Dureté La dureté (ou titre hydrotimétrique) exprime en degré français (°F) la concentration en calcium et en magnésium de l'eau. Une dureté entre 15 et 25 °F est estimée idéale. Sur ce réseau, la dureté est de 38 °F en moyenne. Il est considéré que l'eau distribuée est dure.

Fluor Le fluor, oligo-élément présent naturellement dans l'eau, est bénéfique à dose modérée (0,5 à 1,5 mg/l) pour la prévention de la carie dentaire. Les eaux alimentant ce réseau sont de faible concentration (inférieure à 0,5 mg/l), permettant d'envisager, après avis médical, des compléments fluorés dans l'alimentation pour lutter contre les caries (ex : sel de cuisine fluoré).

Nitrates La concentration moyenne en nitrates est de 35 mg/l. Elle demeure acceptable. La valeur maximale mesurée est de 44 mg/l. Elle est inférieure à la limite de qualité fixée à 50 mg/l.

Pesticides Les recherches effectuées sur les différentes familles de pesticides montrent des valeurs conformes à l'exigence de qualité (0,1 µg par litre et par substance) ou inférieures au seuil de détection analytique.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS POUR CONSOMMER UNE EAU DE QUALITE

Lorsque vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours, il existe un éventuel risque de dégradation de la qualité de l'eau lié à une stagnation prolongée dans les canalisations. A votre retour, il est recommandé de laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever pour des besoins alimentaires.

Pour éliminer les éventuels goûts de chlore, vous pouvez conserver l'eau au frais quelques heures avant de la consommer. Si vos canalisations et branchements sont en plomb, il est fortement conseillé de les remplacer. Dans l'attente, et avant de consommer l'eau, il faut la laisser couler quelques minutes au robinet et/ou tirer une chasse d'eau. Ceci réduira les quantités de plomb dissous dans l'eau.

Seule l'eau du réseau public peut être déclarée potable. Les ouvrages privés (puits particuliers, récupérations d'eau de pluie) doivent être déclarés en mairie et ne doivent en aucun cas être connectés sur le réseau intérieur d'eau potable.

Pour plus d'information ...

vous pouvez consulter votre mairie, la C.E.R, l'ARS de Poitou-Charentes

ou les Services en ligne (Eau du robinet) sur la page d'accueil du site Internet de l'ARS : <http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr>